

Université d'Abomey-Calavi

FAculté des **S**ciences **H**umaines et **S**ociales

(FASHS)

ANNALES DE LA FASHS
Nouvelle édition

Volume 3, Numéro 1

Décembre 2022

Adresse de contact

Annales de la FASHS
Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS), 01 BP 526
Cotonou, Rép. du Bénin, Tél./Fax +229 21360074

Adresse de soumission d'articles

annales.fashs.uac@gmail.com

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.

ANNALES DE LA FASHS

Revue publiée par la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)

COMITE DE PUBLICATION

Directrice de publication : Professeure Monique OUASSA KOUARO

Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)

Rédacteur en Chef : Professeur Charles Lambert BABADJIDE

Vice-Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)

Rédacteur en Chef-adjoint : Professeur Vincent O. A. OREKAN,
Chef Service Coopération, Planification et Ccommunication de la FASHS

Sécétariat et mise en page : Dr (MA) Dieudonné A. AWO,
Chef Division Communication de la FASHS.

CONSEIL SCIENTIFIQUE

N'BESSA Benoît (Professeur Emérite), HOUNDÉNOU Constant (Professeur Titulaire), BOKO Gabriel (Professeur Titulaire), HOUNSOUNON-TOLIN Paulin (Professeur Titulaire), CLÉDJO Placide (Professeur Titulaire), DOSSOU GUÈDÈGBÉ Odile (Professeure Titulaire), OGOUWALÉ Euloge, (Professeur Titulaire), TENTÉ A.H. Brice (Professeur Titulaire), VISSIN Expédit Wilfrid (Professeur Titulaire), AMOUZOUVI H. Dodji (Professeur Titulaire), BIO BIGOU B. Léon (Professeur Titulaire), KPATCHAVI Adolphe (Professeur Titulaire), TOHOZIN Antoine Yves (Professeur Titulaire), BAGODO Obarè (Professeur Titulaire), BAKO-ARIFARI Nassirou (Professeur Titulaire), FOURN Elisabeth (Maître de Conférences), ORÉKAN O. A. Vincent (Professeur Titulaire), ADANHOUNME Eustache (Maître de Conférences), METINHOUE Pierre (Maître de Conférences), KISSEZOUNON Gervais (Maître de Conférences), ODOULAMI Léocadie (Professeure Titulaire), AZONHE Thierry (Professeur Titulaire), DJOSSOU SEGLA Ariane (Maître de Conférences), GIBIGAYE Moussa (Professeur Titulaire), HEDIBLE C. Sidonie (Professeure Titulaire), HOUNGNIHIN Roch A. (Maître de Conférences), IMOROU Abou-Bakari (Professeur Titulaire), OUASSA KOUARO Monique (Professeure Titulaire), TCHIBOZO Romuald (Professeur Titulaire), TOKO I. Ismaëla (Professeur Titulaire), VIGNINOUS Toussaint (Professeur Titulaire), YABI Ibouaïma (Professeur Titulaire), AHOLOU Cyprien (Maître de Conférences), de CHACUS Sylvie (Maître de Conférences), HOUNMENOU Jean-Claude (Professeur Titulaire), HOUSSOU Patrick (Professeur Titulaire), N'DAH Didier (Maître de Conférences), TOSSOU Rogatien (Professeur Titulaire).

COMITE DE LECTURE

Les lecteurs (référés) sont des scientifiques choisis à travers le monde selon les thématiques abordées par les articles.

BUT ET PUBLICATION

Les annales de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (Nouvelle édition) est une revue scientifique annuelle qui vise à publier des articles originaux dans les domaines des sciences géographique, sociologique, psychologique, de l'éducation, historique et philosophique. Les articles sont rédigés en Français ou en Anglais avec un résumé détaillé en une demi-page au maximum. Les auteurs, s'ayant régulièrement acquitté de leur frais de publication, bénéficient de la publication de leur article. Ils obtiennent le tiré à part de leurs articles après publication du numéro.

FRAIS DE PUBLICATION

La publication de tout manuscrit est conditionnée par le règlement préalable des frais de publication par les auteurs. Les frais de publication sont fixés à 50000 FCFA ou 77 € par manuscrit accepté.

ISSN : 1840-8583

Dépôt légal n° 10104 du 16 Janvier 2018. Bibliothèque nationale du Bénin, 1er trimestre

SOMMAIRE

Titres	Pages
IMPORTANCE SOCIOCULTURELLE DE ARTOCARPUS ALTILIS (PARKINSON FOSBERG, 1941) SUR LE PLATEAU DE POBE-SAKETE AU SUD-EST DU BENIN FATOUMBI Adémola Henri, DASSEKPO Sègla Innocent, LOUGBEGNON Olou Toussaint & AGOSSOU S.A. Noukpo	5
GESTION FINANCIERE DE L'ADDUCTION D'EAU VILLAGEOISE DE L'ARRONDISSEMENT DE PAOUIGNAN AVANT LA DECENTRALISATION YETONGNON Judith Eric Georges, KOUMASSI Dègla Hervé	21
FEMMES ET MIGRATIONS DANS LA COMMUNE RURALE DE KOURNI (DEPARTEMENT DE KANTCHE-REGION DE ZINDER AU NIGER) ABDYOU BAGNA Amadou, CHEKOU KORE Elhadji Mohamoud, ADJAKPA Tchékpo Théodore & AMADI MAMAN Abass	37
LA CERAMIQUE FUNERAIRE DE LA ZONE AEROPORTUAIRE DE DONSIN (BURKINA FASO) BIRBA Noaga, OUEDRAOGO Rimpagnidé	49
GENRE ET COVID-19 : REGARD SUR LA FEMME CONGOLAISE AKUESON Adolé Félicité	67
GOVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : L'ACTUALITE D'ALCIBIADE KITI Paul Christian	80
INFLUENCE DE LA DÉFICIENCE VISUELLE SUR LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE CHEZ L'ADOLESCENT GABONAIS MAKANGA Jean-Bernard	97
LES FACTEURS D'INEFFICACITE DANS L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIAL DES ENFANTS VULNERABLES DANS LE DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE AU BENIN de CHACUS Sylvie, TOESSI Romaric & KPENONHOUN Joël Paterson	109
SEXUALITE PRECOCE CHEZ LES ADOLESCENTS REÇUS AU CPS SURU-LERE : QUAND LA COMMUNICATION INTRAFAMILIALE EST DYSFUNCTIONNELLE	125

ZOUNON Ornheilia, de LIMA AVADRA Finafa Rose, de CHACUS Sylvie	
SAVOIR ET POUVOIR CULINAIRE : UNE CULTURE DE PRESERVATION ET DU RENFORCEMENT DE CHEFFERIE TRADITIONNELLE ET DU POUVOIR ETATIQUE : CAS DES ZONES LACUSTRES AU TCHAD MAHAMAT FOUDDA Djourab	138
MICROFINANCE ET DEVELOPPEMENT DURABLE AU BENIN : LA VISION DE LA TRIPLE PERFORMANCE A COTONOU DEMBA DIALLO Kassimou	155
ENTRE CATHOLICISME ET CULTE ENDOGENE A GRAND-POPO : LA COHABITATION PACIFIQUE, UN ATOUT OUBLIE POUR L'INCULTURATION PAR L'EGLISE SEHO GODOSSOU Norbert, BABADJIDE Charles Lambert, HOUESSOU Hermann Léopold & Nicolas AKOTCHAYE	173

pp. 155-172

MICROFINANCE ET DEVELOPPEMENT DURABLE AU BENIN : LA VISION DE LA TRIPLE PERFORMANCE A COTONOU

MICROFINANCE AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT IN BENIN: THE VISION OF TRIPLE PERFORMANCE IN COTONOU

DEMBA DIALLO Kassimou

Enseignant-chercheur à l'UAC, Laboratoire de Recherche Socio-Anthropologique des Systèmes Organisés et des Mobilités (LASMO), Tel+22997771225 E-mail : dembakas@ahoo.fr

Résumé

La microfinance à travers son outil opérationnel le microcrédit est incontestablement un puissant outil de développement social et économique. Dans cette logique, elle penche vers un développement durable. Notre objectif est de ressortir les éléments qui expliquent cette triple performance de microfinance dans la ville de Cotonou. Pour y parvenir nous avons adopté une démarche méthodologique qualitative suivie des techniques de recherche documentaire, d'entretien, d'observation avec des outils comme la fiche de lecture, le guide d'entretien et la grille d'observation. Le modèle théorique d'analyse est l'interactionniste symbolique de Erving Gofman. A l'issue de cette recherche il ressort que la microfinance participe à la satisfaction des besoins essentiels des bénéficiaires, à l'obtention de leur autonomie financière et à la préservation de l'environnement donc à la satisfaction de la vision de la triple performance à Cotonou voire au développement durable.

Mot clés : Microfinance, développement durable, vision, performance Cotonou.

Abstract

Microfinance through its operational tool microcredit is undoubtedly a powerful tool for social and economic development. In this logic, he is leaning towards sustainable development. Our objective is to highlight the elements that explain this triple performance of microfinance in the city of Cotonou. To achieve this, we adopted a qualitative methodological approach, followed the techniques of documentary research, interview, observation with tools such as the reading sheet, the interview guide and the observation grid. The theoretical model of analysis is Erving Gofman's symbolic interactionist. At the end of this research, it emerges that microfinance contributes to the satisfaction of the essential needs

of beneficiaries, to obtaining their financial autonomy and to the preservation of the environment, therefore to the satisfaction of the vision of triple performance in Cotonou, therefore to sustainable development.

Key words: *Microfinance, sustainable development, vision, performance Cotonou.*

Introduction

L'année 2005 est déclarée année internationale du microcrédit par l'organisation des Nations-Unies dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Dans la même époque soit une année après, l'économiste Bangladeshi Mohammad Yunus, fondateur de la grameen bank, est en nomination pour le Nobel d'économie et le prix Nobel de paix. Précisément en 2006, Mohammad Yunus et la Grameen bank reçoivent conjointement le prix Nobel de la paix pour « leurs efforts pour promouvoir le développement économique et social à partir de la base ». Le Microcrédit est devenu après de longues expériences dans plusieurs continents un outil puissant de développement qui mérite une attention particulière quant à sa généralisation. Il ne pouvait mériter espérer mieux au niveau de sa couverture médiatique qui a fait de lui un outil puissant de développement.

La grameen bank à elle seule compte 2226 branches et couvre 71.371 villages depuis ses débuts officiels en 1983. Elle s'est suffisamment développée pour élargir ses activités dans plusieurs domaines notamment dans grameen trust, grameen food, grameen telecom, grameen knitwear Ltd, grameen Shikka/éducation, grameen communication. Bien qu'il est difficile d'établir un lien de cause à effet soulignant que le Bangladesh a diminué son taux de pauvreté de 1% par rapport à l'année 1990 et a connu pendant la dernière décennie une croissance annuelle de son PIB d'approximativement de 5% (R. Dong, 2009). Ce qui n'est pas sans raison que la grameen bank est devenue le porte-étendard du secteur de la microfinance.

Tous les exploits de la grameen bank ont fait de la microfinance un outil indispensable dans la lutte contre la pauvreté au point où elle est promue comme un « remède miracle » pour les couches démunies et leur famille. Sa contribution dans le développement social, économique et même durable ne semble plus faire ombrage dans l'esprit des bailleurs, des institutions financières et de la communauté internationale qui ne tarissent pas d'éloge pour cet outil.

Toutes les couches sociales partant des « moyennement pauvres » aux « vrais pauvres » comme les appelle Sylvie Bunel, ex-présidente de l'action contre la faim qui en tire énormément profit. Ces acteurs se trouvent le plus souvent dans une situation d'échec ou de renoncement, voire d'auto-exclusion et vivant isolés.

Plusieurs institutions de microfinance ainsi que les banques classiques et mêmes les petits entrepreneurs, dans les activités de tontines traditionnelles éviteront de prendre des risques qu'implique le financement des plus pauvres. Mais le contraste est bien plus fort car selon le site PlaNet Finance, il est mentionné que l'expérience de microcrédit marocaine affiche des « taux de remboursement excédant les 98% dans le secteur, à comparer avec les banques qui avoisinent les 80% ... ce qui montre la pertinence d'une approche consistant à prêter à des personnes à bas revenus sans garantie matérielle ». Par ailleurs selon Mark Malloch Brown, administrateur du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), le taux de remboursement des microcrédits est souvent plus élevé que celui qui existe dans les institutions bancaires classiques, « ce qui devrait rassurer les entrepreneurs financiers qui voudraient créer des services de microcrédit et de microfinance pour les pauvres ». L'expansion des institutions de microfinance à travers le monde même mérite une attention particulière afin de dégager sa contribution dans le développement des pays pauvres et particulièrement en Afrique. C'est justement la raison qui nous amène à investiguer sur l'importance de cet outil dans le développement à triple vision dans les villes de Cotonou. Dans ce cadre, après avoir dévoilé le cadre théorique de la recherche, nous avons restitué la vision du triple développement de la microfinance à Cotonou.

1. Problématique

Depuis les indépendances annoncées jusqu'à ce jour le Bénin, à travers plusieurs politiques a tenté d'amorcer un développement qui est toujours resté comme effet d'annonce. Le développement a connu des moments variés qu'on peut décrire comme une évolution en dents de scie. Notamment les premiers moments ont donné espoir avec une alternative au sommet de l'Etat ou chaque représentant du pays a essayé d'apporter sa pierre pour l'édification du pays. A partir de 1972 le gouvernement militaire dirigé par Mathieu KEREKOU a monopolisé le pouvoir jusqu'en 1990. Mais entre temps, dans les années 1980, une combinaison de facteurs naturels et structurels ont conduit à une crise économique mondiale qui a affecté bien de pays africains. Les pays en crise se sont tournés vers la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International qui leur ont imposé le PAS (Programme d'Ajustement Structurel). Ces programmes visaient deux principaux buts : orienter davantage ces pays vers l'économie de marché et donner un plus grand rôle au secteur privé. La crise s'est installée dans le pays et a conduit en 1990 à l'organisation de la conférence des forces vives de la nation. La libéralisation financière, intervenue à l'issue de cette conférence a eu deux effets majeurs : la contribution à une meilleure accessibilité de la micro,

petite et moyenne entreprises aux services financiers et une prise en compte des besoins des populations pauvres à faibles revenus par des Institutions de Microfinance (K. Demba Diallo, 2014). Cette nouvelle donne à favorisé l'accès à des services financiers viables et durables à une majorité des ménages pauvres ou à faibles revenus et des micros - entrepreneurs sur l'ensemble du territoire. L'objectif principal était la lutte contre la pauvreté et l'amorce du développement économique et durable. Pour atteindre ces objectifs les institutions de microfinance ont élargi leurs tentacules dans toutes les communes du Bénin. La commune de Cotonou capitale économique du Bénin a vu l'installation de plusieurs institutions de microfinance au bon gré de la population qui s'est accaparées de cet outil pour se rendre économiquement utile et participer au développement du pays. Mais force est de constater que l'autonomie financière recherchée est encore loin d'être atteint compromettant le développement économique des bénéficiaires. D'un autre côté, le développement social reste et demeure une épine dorsale car les inégalités sociale persistent et l'équité genre tant souhaitée n'est toujours pas au rendez-vous. De ce fait, le développement durable est mis en question. de plus la pauvreté sous toutes ses formes au Bénin est passé de 37,2% en 2007 à 38,5% en 2019 (Insaee,2019). Et principalement dans la ville de Cotonou elle est passée de 33,19%. en 2006 (Mededji 2006) à 36% en 2019 (Insaee, 2019). Ce qui montre que la pauvreté évolue malgré les multiples dispositions. Et pourtant plusieurs auteurs ne cessent de vanter les mérites des microcrédits à travers l'empowerment et la lutte contre la pauvreté qu'ils occasionnent. Au sommet mondial de microcrédit en 2006, il et même qualifié de « remède miracle » contre la pauvreté (Ada, N° 37, 2007). Ce paradoxe a très tôt attiré notre attention et nous amène à mener des investigations sur le cas des bénéficiaires des crédits dans la ville de Cotonou. Notre objectif est de ressortir dans un premier temps la triple performance des microcrédits selon les auteurs et ensuite, ressortir les effets de cette triple performance dans la ville de Cotonou. Ainsi la question principale est de savoir en quoi le microcrédit participe t-il à la visons de la triple performance dans la ville de Cotonou ?

1.2. Démarche méthodologique

La démarche méthodologique repose sur les implications des microcrédits sur le développement durable et se fonde sur une approche hypothético-déductive donc la nature de la recherche est qualitative. Les techniques de recherche documentaire, d'entretien, d'observation ont été utilisées et respectivement les outils tels que la fiche de lecture, le guide d'entretien et la grille d'observation directe ont permis le recueil d'information sur le terrain. La population ciblée dans la ville de Cotonou est composée des bénéficiaires des crédits, des agents

des Institutions de microfinances, des élus locaux, des spécialistes de développement. Au total 57 acteurs ont été interrogés. Le modèle théorique adopté dans le cadre de cette recherche est l'individualisme méthodologique incarné par Boudon. Selon ce principe, expliquer un phénomène collectif c'est expliquer ce phénomène comme la résultante d'un ensemble d'action, de croyance ou d'attitudes individuelles (postulat de l'individualisme) (Boudon et al, 2005). Il s'agit ici d'analyser la relation entre les liens physiques et virtuels à l'ère du Web social, de même que les effets, les implications des médias sociaux sur les relations humaines (postulat de la compréhension). L'utilisation de ce paradigme est justifiée par le fait qu'il peut exister des décalages entre d'une part les objectifs visés par les individus et d'autre part les effets collectifs résultant de l'agrégation des comportements individuels : Boudon parle d'« effet d'agrégation » ou « effet émergent » pour désigner ces effets collectifs non recherchés par les individus. Ils approprient une innovation ou entreprennent une action parce qu'elle a un sens pour eux, autrement dit la cause principale des actions, croyances d'un acteur réside dans le sens qu'il leur donne ou encore dans les raisons qu'il a de les adopter (postulat de la rationalité). Il est donc question d'identifier les indices de développement à travers les crédits des institutions de microfinance.

2. Typologie des crédits et des Bénéficiaires à Cotonou

Notons que les crédits varient selon qu'on est dans un centre urbain ou dans un milieu rural. La ville de Cotonou est un centre urbain et la plus grande ville du Bénin et la capitale économique. Les montants des crédits varient suivant l'expérience des emprunteurs. Selon les agents des institutions de microfinance, les crédits varient de cents mille (100.000) à deux millions (2.000.000) Francs CFA répartis comme suit : lorsque l'emprunteur est à son troisième stade, il gagne la confiance de l'institution et il devient éligible à un prêt qui peut atteindre au plus deux millions (2.000.000) de francs Cfa. Au deuxième stade, l'emprunteur gagne également la confiance de l'institution et peut bénéficier d'un prêt compris qui peut aller jusqu'à un million (1.000.000) de Francs CFA. Pour les emprunteurs qui sont à leur premier essai, les emprunts ne peuvent dépasser cinq cent (500.000) Francs Cfa. Il faut noter que les emprunteurs peuvent se constituer en groupe de solidarité d'au plus quatre ou cinq individus et dans ce cas, chaque groupe peut bénéficier d'un emprunt qui peut varier selon l'institution ou l'activité exercée de quatre cent mille (400.000) Francs Cfa à deux millions (2.000.000) de francs Cfa. Selon certains agents des institutions de microfinance, ces montants peuvent aussi varier selon l'influence des acteurs des groupes constitués ou encore selon les activités exercées. Les femmes sont les gros clients des Institutions de microfinance comme le confirme le Fonds

Nationale de Microfinance (FNM, 2012) plus de 90% des bénéficiaires de microcrédits sont des femmes. Cette tendance est confirmée également sur le plan mondial. Selon le rapport de la campagne du sommet de microcrédit tenue à Halifax en 2006, au niveau mondial 84,2% des clients les plus pauvres de la microfinance sont les femmes. (Ada Dialogue, N°37, 2007). En comparant avec d'autres outils de développement, la microfinance a eu moins de difficultés à cibler les femmes étant donné qu'elles gèrent des crédits de petits montants, accordés à des groupes, évitant ainsi la nécessité d'apporter une garantie comme l'exigent les banques classiques. Notons aussi que les institutions de microfinance octroient des crédits de petites tailles aussi bien aux hommes qu'aux femmes mais les femmes ont tout simplement pris l'ascendance. Dans la ville de Cotonou, les populations ont pris d'assaut ces institutions de microfinance et surtout avec la prolifération de ces institutions dans presque tous les arrondissements et tous les quartiers de la ville. Cette politique à favoriser la proximité des institutions avec les clients, en plus des conditions facile d'accès en un temps record. Même sans garanti matériel, les populations, organisées en groupe de solidarité peuvent obtenir des crédits et exercer des activités économiques.

2.1 Activités exercées par les bénéficiaires des microcrédits et leurs revenus

Nos observations sur le terrain et principalement dans la ville de Cotonou ont permis de constater la multiplication des activités économiques à travers les abords de rues, dans les boutiques, les marchés de quartiers et dans les grands marchés de tokpa, Gbogbanou, Ganhito. Ces commerces varient selon, le montant des crédits, l'expérience des bénéficiaires et les possibilités d'activités qui s'offrent. Le commerce est l'activité la plus répandue dans la ville de Cotonou qui est exercée par les bénéficiaires des microcrédits. Les débutants dans cette affaire d'emprunt exercent petit commerce. On peut citer la vente de divers, la restauration, la vente des produits de champs (maïs, mil, igname, cossette, friperie, riz, macaroni etc). Ces débutants jouent le rôle tertiaire de la chaîne c'est-à-dire ils vendent du déjà consommable.



Photo1 : Etalage d'une femme bénéficiaire microcrédit au marché Dantokpa
Image : Demba Diallo K, 2022



Photo2 : Stand d'un homme du bénéficiaire des crédits à Zongo
Image : Demba Diallo K. 2022

La photo 1 montre l'étalage d'une femme bénéficiaire des crédits de l'institution de microfinance « Africa finance » sise dans l'enceinte du marché Dantokpa à Cotonou. Alors que la photo2 montre le stand d'un revendeur des meubles venus de France à Zongo à Cotonou.

Nos observations ont permis de comprendre que dans le marché Dantokpa le commerce s'exerce comme une chaîne. Les importateurs qui disposent des moyens financiers très consistant font les commandes selon les besoins des populations. Ils disposent des magasins de stockage. Ensuite ceux qui disposent de capital limité qui ne peuvent pas faire des importations de grande envergure, appelés souvent les « semi-grossistes » s'approvisionnent chez les grossistes et ensuite les revendent aux détaillants. Parfois la chaîne est plus longue avec la multiplication des semi grossistes. Les bénéficiaires des crédits des institutions de microfinance sont en grand nombre des détaillants dont certains jouent parfois le rôle de semi grossistes avec la complicité des grossistes.

Ces différentes activités exercées par les bénéficiaires des microcrédits leur, procurent des revenus substantiels. Nos entretiens avec les bénéficiaires ont permis de conclure que les revenus varient également selon l'activité, l'expérience, et le montant de crédit. Ainsi le revenu varie de cinquante mille (50.000) FCFA à plus de cinq cent mille (500.000) F CFA mensuel. C'est avec ce revenu qu'il faut passer aux remboursements, satisfaire les besoins, payer les taxes de la ville et faire des épargnes. Une femme bénéficiaire rencontrée lors de nos enquêtes de terrain dans le marché Dantokpa disait :

«Les crédits des institutions de microfinance nous aident beaucoup. On n'a pas d'aide de nos parents, donc les taxes qu'on paye nous obligent à mieux travailler pour ne pas tomber dans la honte. Il y a des moments que le revenu est consistant qu'on appelle souvent vache grasse et des moments difficiles qu'on appelle vache maigre. Mais de nos jours il y a beaucoup de taxes et nous travaillons seulement pour la Sogema» (S. vendeuse de divers).

On comprend que ces femmes sont souvent insatisfaites des revenus. Elles veulent plus et même la contribution qu'elles donnent pour l'entretien du marché est souvent mal perçue.

3. Notion de développement durable : phénomène de triple performance de la microfinance

Le rapport de Brundland intitulé « notre avenir à tous » publié en 1987 par la commission mondiale sur l'environnement et le développement, définit le développement durable comme étant un « mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Ce concept est présenté comme la recherche d'un équilibre de trois grands éléments à savoir : le social, l'environnement et l'économie.

Dans le rapport de Brundland, le développement social est compris un défi de lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes en prenant soins de prévenir la famine et d'accroître l'accès à l'eau potable à tous les citoyens, à l'éducation, à la santé, une bonne intégration des femmes dans les milieux de prise de décision. Il faut diminuer les inégalités entre les pays riches et les pays pauvres. Ce qui peut renvoyer à la protection de l'environnement. La performance environnementale est un élément très important dans la course au développement durable. Dans le rapport de Brundland, la dégradation de l'environnement est une réalité cruciale qui n'épargne aucun continent de nos jours. Il n'y a pas une seule année où les feux de brousse ne détruisent une partie de l'environnement partant de la France, en Allemagne, au Brésil, en Algérie, en Floride etc. Ce qui fait que chaque année les espèces animales sont en voie de disparition, les plans d'eau sont pollués et parfois asséchés, la dégradation de l'air surtout dans les pays développés ; ce qui fait craindre la bonne santé humaine etc. Ce rapport montre qu'il faut sauvegarder l'environnement pour la survie de l'humanité. Ce qui va toujours avec les moyens financiers. Enfin la performance économique dans le rapport souligne que l'entretien de l'environnement va toujours de paire avec le développement économique. Le

constat est que la population mondiale ne cesse de croître alors que les ressources naturelles nécessaires à la subsistance de l'humanité sont limitées et sont en voie de disparition. Il est alors nécessaire d'avoir un développement économique qui tient compte de l'environnement (Rapport Brundland 1987 cité par N. D. H. Rejean, 2009). C'est dans cette relation de triple performance que Sachs (1993 :29) pour renchérir les trois pôles de la performance affirme que l'environnement et le développement sont indissociables et cela a des avantages que la justice sociale, la prudence écologique et l'efficacité économique sont à réunir pour sauver l'humanité. Dans cette suite d'action, Lamine Beye (2006) a souligné aussi l'importance des trois pôles de performance en ajoutant à la notion de l'équilibre celle de l'interdépendance de ces pôles car selon lui, toute décision prise en rapport à un des trois pôles a des répercussions à court, moyen et long terme dans les deux autres. Ainsi, un développement qui associe la viabilité économique et la préservation de l'environnement aurait pour résultat un développement viable.

La triple performance caractéristique du développement durable est de nos jours le programme d'action de tous les gouvernements et de la communauté internationale. Chacun œuvrant pour sa part à la réduction de la pauvreté, ce phénomène qui n'épargne aucun continent connaît un développement différent selon les pays. Les pays africains surtout au sud du Sahara et ceux d'Asie du sud sont les plus dangereusement touchés. En Asie, le microcrédit semble être un outil efficace de lutte contre la pauvreté et un puissant outil de développement, en témoigne la nomination conjointe de Muhammad Yunus et la Grameen Bank pour le Nobel d'économie et le prix Nobel de la paix en 2006 pour « leurs efforts pour promouvoir le développement économique et social à partir de la base » (D. H. N. Rejean, 2009 :1). En effet, le promoteur de la Grameen Bank, vu l'état de la pauvreté des femmes dans la ville Bangladesh, a pris l'initiative d'octroyer de petits crédits à des groupes organisés afin de leur permettre de sortir de la pauvreté. Ce qui fut une réussite et quelques décennies après cette initiative a fait tâche d'huile dans les autres continents et surtout en Afrique de l'Ouest. La contribution de la microfinance au développement social et économique ne semble plus faire de doute dans l'esprit d'un bon nombre d'acteurs. Le Bénin a adopté cette initiative en 1990 après la conférence des forces vives de la nation suite à la libéralisation économique qui s'en est suivie. Ainsi, plusieurs institutions de microfinance se sont implantées dans un premier temps dans la ville de Cotonou avant leur généralisation dans l'ensemble du Pays. Progressivement la microfinance s'est imposée dans la ville de Cotonou et est devenue un outil indispensable dans la lutte contre la pauvreté et sa participation au développement durable par sa triple performance.

4. Participation de la microfinance au développement durable de la ville de Cotonou : vision de triple performance

Il faut rappeler que la vision de triple performance concerne la performance sociale, la performance économique et la performance environnementale.

4.1. Microfinances et la vision de performance sociale dans la ville de Cotonou

Nos enquêtes sur le terrain ont permis de constater que les revenus issus des activités économiques des populations de la ville de Cotonou contribuent à la satisfaction de plusieurs besoins. Le premier domaine évoqué par des acteurs bénéficiaires des microcrédits concerne les besoins essentiels du ménage comme les besoins alimentaires, les besoins vestimentaires, l'instruction des enfants, les besoins de santé et les besoins de logement). La plupart des acteurs interrogés ont souligné la satisfaction de ces besoins. Une femme revendeuse de divers rencontrée dans le marché Dantokpa disait à cet effet que :

« Les crédits de vital finance ont sauvé ma vie et celle de mes enfants. Les revenus ont permis de les maintenir à l'école, de les habiller et de garantir leur bonne santé et celle de moi-même. Il faut remercier les promoteurs de cet outil pour l'œuvre divine qu'ils sont entrain d'accomplir à travers des milliers d'hommes et de femmes dont ils sauvent la vie » (A, revendeuse de divers à Dantokpa).

Selon certains bénéficiaires des microcrédits, les risques de pertes et de poursuites sont allés à travers l'assurance qu'ils payent à l'obtention des crédits. Ils peuvent désormais prendre des risques dans l'exercice de leurs activités économiques en investissant dans les activités porteuses comme les vivriers par le phénomène de stockage, développer le commerce avec le Nigéria et les autres pays limitrophes et même au delà. Un jeune mécanicien bénéficiaire des crédits de Bénin microfinance disait :

« Si j'arrive à parler librement aujourd'hui, à dormir librement, à satisfaire les besoins de ma famille et mes propres besoins c'est grâce au commerce de pièces que je fais et cela est facilité par les crédits que je prends. Sinon la main d'œuvre que je prends était insignifiante et les clients ne payent pas bien. Ils donnent ce qu'ils veulent et je ne parvenais pas à satisfaire tous mes besoins » (R. mécanicien revendeur de pièces détachées à Kowegbo).

C'est ce qui a peut-être poussé l'ONU 2005 l'année internationale de microcrédit et à Kofi Annan de déclarer que, le microcrédit s'est révélé « *unearme efficace contre la misère et la faim* »(ADA DIALOGUE, 2007). En plus de la satisfaction des besoins essentiels, plusieurs acteurs ont confié que le microcrédit a facilité leur intégration sociale et économique. En intégrant les femmes dans les groupes organisés qui contribuent à leur émancipation. L'approche collective utilisée à l'intérieur de ces groupes favorise le « dialogue social », donc des capacités d'expression et de revendications. Ce cercle vertueux n'est pas facile à réaliser à cause des normes patriarcales qui prévalent. Dans de telles conditions, selon Sen (2000) seule une « *libre discussion* » peut permettre d'introduire des changements sociaux, par l'intermédiaire de groupes organisés qui peut permettre la liberté dans la prise de parole (A. Sen, 2000). Certaines femmes ont développé une grande activité économique avec les microcrédits et leurs mobilités sont plus accrues. La mobilité étant un critère d'empowerment des femmes, le crédit ici favorise ce processus. Toutefois, l'accès au crédit des femmes traduit automatiquement un renforcement de leur mobilité, via l'achat d'un vélo, ou d'un engin. Selon Soladie (2010), une étude au Bangladesh démontre que, l'augmentation des revenus des femmes a impliqué un accroissement de leur mobilité. Les femmes, disposant d'un meilleur revenu préfèrent s'acheter un engin pour aller plus vite, gagner du temps et faire le maximum de courses. Surtout dans la ville de Cotonou où les distances sont souvent énormes et nécessitent des taxis moto qui sont excessivement chers. Les microcrédits favorisent également chez les femmes bénéficiaires la liberté des choix politiques et des revendications. Parfois, les femmes se transforment en « *syndicalistes* » et deviennent des ardentes défenseurs des femmes voire des hommes auprès des autorités politiques. Elles entrent en pleine collaboration avec les élus locaux pour des initiatives nobles comme pour les positionnements sur des listes ou encore pour occuper des postes politiques. Les propos de la présidente d'un groupe de solidarité à Nikki faisaient comprendre ce qui suit :

« Les politiciens viennent nous solliciter lors des élections et nous les aidons même après les élections. Nous allons désormais leur présenter nos propres candidates pour les élections prochaines ou carrément transformer notre groupement en parti politique pour participer aux élections » (M. Mi fon de Tchahoukpame).

Un effet important est souligné par les femmes et les hommes aussi. Avec les activités économiques des femmes et leur participation à la satisfaction des ménages, les violences conjugales ont diminué et l'harmonie et la concertation sont installées. A cet effet, Kabeer (2008) affirmait que, les femmes établissent

souvent une relation de cause à effet direct entre leur contribution au foyer et la réduction de la violence domestique. Parallèlement, les hommes arrivent à se libérer des contraintes locatives et disposent de leurs propres locaux. Leur intégration sociale est plus visible car, selon les personnes interrogées, ils sont respectés dans leurs familles respectives et participent à des prises de décisions. Un acteur bénéficiaire des crédits de vitale finance disait :

« Avant l'obtention des crédits, je n'étais pas considéré par mes frères et même mes amis. Lors des réunions familiales, il fallait attendre un petit frère qui est mieux loti financièrement que moi. Mais aujourd'hui, grâce à mes petites activités j'arrive à trouver un peu d'argent et à me valoriser. Sans moi aussi, ma famille ne prend pas de décision et on m'attend ou on m'avertit aussi. L'argent est tout. » (Paul, commerçant à Mènontin).

Pour certains hommes, ils sont libre et peuvent désormais s'offrir des plaisirs de divers ordres qu'ils veulent, ils sont courtisés par plusieurs hommes politiques toute chose qui n'était pas possible. Mais dans cette dynamique les bénéficiaires des microcrédits sont prévoyants. Pour ne plus retomber dans le manque ou encore pour multiplier leurs chiffres d'affaire, ils s'engagent pour des épargnes.

4.2. Microfinance et la vision de la performance économiques des bénéficiaires du microcrédit à Cotonou

Dans l'ensemble, les bénéficiaires des microcrédits estiment faire des bénéfices avec les activités qu'ils exercent. Selon les agents des institutions de microfinance deux objectifs sont poursuivis d'abord, il faut assurer la continuité des activités des bénéficiaires avant le renouvellement des crédits. A cet effet, il est prévu une part de réserve sur les remboursements qui est reversée aux clients à la fin. Cela leur permet de constituer un fonds pour continuer leurs activités économiques, ensuite, faciliter l'obtention de l'autonomie financière. En effet, ces retenus sur remboursement s'accumulent après plusieurs prêts pour constituer un capital, ce qui permet aux emprunteurs de se rendre financièrement indépendants à long terme. Lors de nos enquêtes sur le terrain, plus de la moitié des bénéficiaires des crédits ont reconnu avoir constitué un capital important mais continuent de prendre des crédits pour élargir ou diversifier leurs activités économiques et faire plus de bénéfices. A cet effet une femme disait :

« J'ai pris plusieurs fois de crédits et j'ai déjà constitué un capital qui pouvait me permettre m'abstenir mais j'en prends toujours pour diversifier mes activités économiques et faire plus de rendements. Donc j'ai plusieurs sources de

revenus et je crée également des emplois aux jeunes qui finissent des études. » (Maman T. demeurant à Cadjèhoun).

Et à un autre de dire :

« Je n'avais qu'une boutique de vente de ciment. Aujourd'hui je continue de prendre le crédit et dans la même boutique j'ai non seulement du ciment, j'ai également la quincaillerie en générale (brouette, pointes, isorels, planches, des clefs et autres) Je pense avoir d'autres boutiques dans d'autres quartiers ici peu. je suis d'abord jeune et je peux gérer et mon niveau de BAC plus trois m'aide beaucoup » (B. résident à Avotrou).

Ceci est un signe de performance économique pour emprunter le terme de Sen (2000:23) cela a permis aux bénéficiaires de prouver leurs « capacités ». Ils sont souvent appelés des prêteurs professionnels et sont identifiés à travers leur activité économique. C'est le cas de « Ho non » en langue fon pour désigner celle qui vend la pate de maïs ou de cossettes, « Agoun non » toujours en fon pour désigner la vendeuse de l'igname pilé.

Pour certains bénéficiaires, la tontine journalière ou annuelle est ce qui leur permet d'avoir une autonomie financière. A ce sujet, une interlocutrice restauratrice à Parakou affirmait :

« Avec ce crédit complémentaire, j'arrive à faire des épargnes journalières, mensuelles et même annuelles. Je n'ai plus de rupture d'activité comme auparavant. J'arrive aussi à diversifier mes activités. Ce qui m'a permis d'obtenir une indépendance financière et sortir du manque quotidien » (B, 32ans).

Cette accumulation des revenus facilite le réinvestissement et les plus évolués économiquement créent de petites industries qui n'ont pas d'impacts négatifs sur l'environnement. Nos observations ont permis de constater l'existence de petites industries de fabrications de jus (d'ananas, de mangues, de citrons) de grande envergure exportés vers le nord (Bohicon, Parakou, Malanville) ou d'autres régions du sud (Lokossa, Come, Porto-Novo, Adjarra), usine de fabrication de meubles, de chaussures etc. Pour certains qui ont l'expérience et avaient de moyens financiers, les microcrédits renforcent leurs activités économiques et deviennent super puissant économiquement avec des micro-entreprises un peu partout. A cet effet, un gérant de Bénin microfinance déclarait :

« Ceux qui ont l'expérience et sont déterminés comme les aventuriers qui ont fait le Nigéria, l'Afrique du sud, l'Inde, la Chine et la Côte d'Ivoire s'en sortent pas mal. Ils

maîtrisent les techniques du commerce et la gestion, ils font des analyses et connaissent bien des activités rentables » (K, 41ans).

A sa suite, une autorité communale du premier arrondissement de Cotonou disait : « La microfinance avec son outil de microcrédit a favorisé aux populations de Cotonou l'obtention de leur autonomie financière. Chaque famille de bénéficiaires arrive à satisfaire leurs besoins essentiels et vit heureux par rapport à l'ancien temps où les banques réclament des garantis. Nos recherches du terrain ont montré que la quasi-totalité des acteurs bénéficiaires des microcrédits ont progressivement obtenu leur autonomie financière et ont amorcé un stade d'accumulation des revenus. Ce développement économique a eu des impacts positifs comme l'achat des parcelles suivi de la construction, achat de biens matériels (voiture, engins), s'offrir des moments de loisirs, des voyages etc. Cette performance économique n'a pas occulté la performance environnementale dans le cadre du développement durable.

4.3. Microfinance et la vision de performance environnementale dans la ville de Cotonou

La protection environnementale est une disposition importante dans le cadre du développement durable. C'est pourquoi dans l'objectif de garantir un environnement vivable à la génération future, plusieurs dispositions sont prises pour une bonne gestion des activités économiques au Bénin et particulièrement dans la ville de Cotonou. Dans ce sillage, les acteurs bénéficiaires des microcrédits dans la ville de Cotonou jouent leur partition pour atteindre cet objectif. Nos observations et analyses ont permis de nous rendre compte que les bénéficiaires des microcrédits sont souvent organisés en association dans l'exercice de leurs activités et pour la défense de leurs intérêts. Ces associations interviennent dans la lutte contre l'insalubrité dans la ville de Cotonou et participe activement à l'entretien de la biodiversité dans cette localité. Chaque premier samedi du mois est consacré à cette activité et réuni tous les bénéficiaires. De plus, les associations participent avec l'appui des institutions internationales à la sensibilisation sur la protection de l'environnement. Dans ce sillage, nous avons surpris l'association « tognon » accompagné de l'ONG CRI du Développement » en pleine sensibilisation sur le ramassage du sable de mer et ses dangers à court, moyen et long terme dans le quartier tokplégbé du premier arrondissement de Cotonou. Le responsable de l'association exhortait les populations en ces termes :

« L'environnement est la source de vie des populations actuelle, nous devons la protéger et éviter sa dégradation.

C'est pourquoi il faut empêcher le ramassage du sable de mer, empêcher l'avancée de la mer qui provoquerait disparition du quartier et qui empêcherait l'installation des générations future » (10 mai 2022 à tokplégbé).

Sachant bien qu'il existe un lien d'interdépendance entre la qualité de l'environnement et les conditions de vie des humains et plus spécifiquement des communautés dans la ville de Cotonou, les acteurs économiques bénéficiaires des microfinancements, œuvrent avec les ressources disponibles à sauvegarder leur environnement immédiat. Lors de nos interrogations sur le terrain de recherche, nous avons constaté que les bénéficiaires des microcrédits sont parfois confrontés à la pénurie de poissons souvent due à la surexploitation des lacs et lagunes surtout le lac Ahémé. Pour ce cas précis, ils ont décidé d'une réglementation que tout le monde respecte avec l'aide des services du ministère de l'agriculture et la pêche. Ils veillent au strict respect des règles qu'ils se sont prescrites eux-mêmes. A cet effet, une femme rencontrée disait :

« Lorsqu'on respecte les règles, chacun de nous trouve sa part. Les poissons sont bien gros et on les vend plus cher. Mais lorsqu'on ne respecte pas nous constatons que les pêcheurs ne trouvent que de petits poissons et parfois n'en trouvent même pas. C'est pourquoi il est bon de diversifier les activités économiques pour ne pas tomber dans des impayés avec les institutions de microfinance » (Honon, revendeuse de poisson Yénawa).

Donc les lacs et lagunes doivent également être sauvegardés pour rassurer la perpétuation des espèces halieutiques. Dans ce domaine aussi les bénéficiaires des microcrédits participent à la veille stratégique qui empêche une surexploitation des eaux. La microfinance ne prend pas en compte toute l'atteinte du développement durable. Mais elle est une contributrice dans l'atteinte de sorte que si le développement durable était comme des escaliers à gravir, la microfinance aurait gravi quelques-uns. L'engouement observé dans les institutions de microfinancement est expressif et permet aux douteux de refaire leur vie. Pour témoigner, Nowak (2005) militante infatigable du microcrédit, disait que dans le monde, soixante (60) millions de personnes sont sorties de l'exclusion et de la misère grâce au microcrédit. Car quand on prête de l'argent aux exclus du système bancaire, ils retrouvent le goût de l'initiative et ils remboursent mieux que les autres. Selon elle, le microcrédit contribue ainsi à l'intégration économique et sociale des plus défavorisés en leur donnant le goût de vivre dans un environnement propice qui garantit l'harmonie entre leur autonomie financière et leur survie. Dans leurs analyses, Sachs (1993),

Brundland (1987) et Costanza (1991) ont souligné le lien séculaire qui existe entre la qualité de l'environnement et la qualité de vie des personnes de sorte qu'une relation de complémentarité semble émerger de cette vision. Ces auteurs ont conclu que la préservation de l'environnement est une préoccupation importante pour la survie de l'humain. En intégrant des critères relatifs à l'alimentation, l'instruction, des enfants, l'habillement, on établirait aussi un rapport de complémentarité entre les performances environnementales et les performances sociale de sorte que le social, l'économique et l'environnement constitue une triple performance dans le cadre du développement durable.

5. Discussion

Le développement durable est un objectif de la communauté internationale, des gouvernements des pays et même des personnes morales. Pour l'atteindre, l'apport de tous provenant de divers domaines d'activités est souhaité. La microfinance joue un rôle non moins négligeable. Avec les petits crédits octroyés aux populations, elle participe à la réduction de la pauvreté en faucillant la satisfaction des besoins essentiels (alimentation, habillement, santé, logement, instruction) et garanti la sécurité des bénéficiaires à travers le paiement de l'assurance en plus de leur intégration qui facilite la prise de décision collective. Elle participe également à donner une autonomie financière aux bénéficiaires à travers l'épargne régulier et permanente qui leur permet d'avoir une indépendance financière et facilite aussi le réinvestissement dans plusieurs autres domaines d'activités. Après l'indépendance financière, les bénéficiaires des microcrédits agrémentent leur vie à travers leur contribution à l'assainissement environnemental. Ce qui facilite l'interdépendance entre la qualité de l'environnement et les conditions de vie des humains garant du développement durable. Ces avantages que procure la microfinance ne sont pas faciles à atteindre parce que l'encadrement des bénéficiaires est indispensable. Le manque entraîne souvent les « micro-endettement » selon les termes employés par Hedwige Peeman-Poulet (in *Ada Dialogue* N° 7, 2007) pour désigner des impayés de la dernière minute. Dans la suite de ces analyses, elle rappelle que l'expansion fantastique du microcrédit se fait dans un contexte de politique d'ajustement structurelle (PAS) qui provoque la flambée des coûts des services sociaux comme la santé ou l'éducation d'une part, et d'autre part ces effets sont souvent aggravés par l'ouverture des marchés des pays en voies de développement. Du coup, face au besoin croissant de ressources monétaires et à l'indépendance financière pour assurer la subsistance de leur famille, le microcrédit apparaît comme le complément ingénieux des PAS et de la globalisation de l'économie marchande. La preuve est que loin d'observer le ralentissement ou le recul de la pauvreté dans les pays sous développés et

particulièrement le Bénin où elle s'est plutôt aggravée passant de 28,5% en 2002 à 37,4% en 2006 (INSAE, 2006) pour atteindre 41% en 2019 (Insa, 2020). Même lorsque les promoteurs ont la volonté de lutter contre la pauvreté, il apparaît que les pauvres n'en profitent pas. C'est plutôt les riches qui en profitent encore. Selon Mohammad Yunus, « le crédit, à lui seul, ne saurait mettre fin à la pauvreté » donc les mesures d'accompagnement s'imposent. Certes, la microfinance apparaît comme un « remède miracle » dans la lutte contre la pauvreté, mais il faut une bonne gestion (Y. Mohammad, 1999). Dans le cadre du développement durable, une population affamée ne pense d'abord qu'à son ventre en attendant trouver autres choses pour changer son comportement. Donc on ne peut demander à celui qui a faim de penser d'abord à l'environnement. Dans cette logique, la microfinance a su donner une chance pour la préservation de l'environnement en donnant la possibilité aux bénéficiaires d'exercer des activités économiques, de satisfaire leurs besoins, d'appartenir à des groupes organisés, d'obtenir leur autonomie et de participer à l'assainissement de leur cadre de vie. En procédant ainsi, la microfinance contribue à l'atteinte du développement durable. Elle a fait ses preuves dans plusieurs pays de l'Asie, Afrique, Amérique et en Europe notamment en Bolivie, l'Inde, au Vietnam, au Kenya, au Bangladesh etc.

Conclusion

Dans la recherche de l'atteinte au développement durable, aucune initiative n'est de trop. La microfinance à travers le microcrédit permet à une grande partie de la population d'exercer des activités économiques et de pouvoir satisfaire à ses besoins fondamentaux (alimentation, santé, loisir, habillement, logement et l'instruction des enfants). De même elle facilite l'intégration sociale des populations des bénéficiaires dans la ville de Cotonou de sorte que dans les ménages et dans la communauté l'estime, et l'épanouissement renaissent. En plus cette performance sociale, la microfinance facilite aux bénéficiaires l'autonomie financière conduisant à une indépendance financière qui permet les réinvestissements, les prises de risque, l'augmentation du chiffre d'affaire et du revenu. Elle facilite l'assainissement environnemental et permet le développement du tourisme à travers les journées de salubrités, l'entretien des sites touristiques, la lutte contre le déboisement et la participation au reboisement. Mais il est nécessaire de réorganiser les acteurs bénéficiaires des microcrédits pour une bonne gestion des fonds et susciter une participation plus accrue dans la préservation de l'environnement.

Références bibliographiques

- ADA, Dialogue, 2007, « Microfinance et genre : des nouvelles contributions pour une vieille question », N°37, Luxembourg, Dialogue, 201p.
- COSTANZAN, Robert, 1991, Ecological economics, the science end management of sustainability, New York, Columbia University Press, 525p.
- DEMBA DIALLO Kassimou, 2014, Les implications socioéconomiques des microcrédits aux plus pauvres (MCP) sur les ménages du département du Borgou au Bénin, thèse de doctorat unique, UAC/EDP, 315p.
- FNM, 2012, Un succès de plus ! No 004, Cotonou, 60p.
- KABEER, Naila., 2008, Intégration de la dimension genre à la lutte contre la pauvreté et Objectifs du Millénaire pour le Développement, Paris, Kathala, 308p.
- INSAE, 2006, Enquête Modulaire Intégrée sur les conditions de vie des ménages, Cotonou, 142p.
- LAMINE-BEYE, Mamadou, 2005, Evaluation de la durabilité du projet de siège et centre de recherche de Sérono à Secheron, Geneve, Mémoire de DESS Etudes Urbaine, Lausanne, Université de Lausanne, 96p.
- MEDEDJI Damien, 2000, Dynamique de la pauvreté urbaine au Bénin : une analyse en termes d'entrées et sorties, IDRC, 29p.
- NOWAK, Maria., 2005, On ne prête (pas) qu'aux riches, Paris, Jean Claude Lattès, 272p.
- REJEAN DONG HAI Nguyen, 2009, Finance, microfinance et développement durable : étude de cas sur la vision de la triple performance, mémoire de maîtrise es sciences, 148p.
- SACHS, Ignacy, 1993, l'écodéveloppement, France, Alternatives économiques, 120p.
- SEN, Armatya., 2000, Repenser l'inégalité, Paris, le seuil, 280p.
- SOLADIE, Anne-Sophie., 2010, Microfinance et empowerment des femmes rurales au Burkina Faso. Etude de cas du réseau des caisses populaires du Burkina-Faso, agence de Zabré, mémoire de recherche, Institut d'Etudes Politique de Toulouse, 128p.
- YUNUS Muhammad, Alan Jolis, 1999, Banker to the poor, Micro-lending, and the battle against world Poverty. New York, Etats-Unis, Public Affairs, 253p.